

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Sûreté maritime : former aux évaluations des risques

ENA  
Libreville/Gabon

**P**OUR anticiper sur les menaces contre l'industrie maritime, une formation en sûreté des navires et installations portuaires est actuellement cours dans les locaux de l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag). Animé par le cabinet français Oropex, en partenariat avec le Gabonais PHD-Consulting, ce séminaire se déploiera sur plusieurs axes intéressant la sécurité dans les eaux maritimes gabonaises. Notamment dans les zones de Libreville et Port-Gentil qui abritent les plus grandes activités portuaires et maritimes.

C'est dans cette optique que les participants recevront une formation sur les mécanismes d'évaluation de la sûreté portuaire et maritime qui débouchera sur la conception d'un " Plan de sûreté " à soumettre pour validation aux autorités nationales. Comme l'a dit l'expert Serge Spangaro (Oropex), " il s'agit d'une sorte de renouvellement des compétences des cadres gabonais ", d'autant qu'à partir de 2004, renchérit Philippe Djoula (PHD-Consulting), " le Gabon avait obtenu des avancées considérables avec l'application des dispositions scientifiques du Code ISPS (Code international de sûreté des navires et installations portuaires), mais malheureusement, un relâche-

ment a été observé par la suite". Le présent séminaire constitue donc une relance de cet intérêt majeur, surtout lorsque l'on regarde les différentes configurations des zones maritimes gabonaises constellées de bras de mer. Ceux-ci pouvant constituer des moyens d'infiltration des personnes et entités malveillantes. Or, aujourd'hui, l'OMI (Organisation maritime internationale) met un accent plus que particulier sur la sûreté des installations portuaires et des navires afin de booster davantage le commerce et les échanges



Photo : AEN

**Les séminaristes à l'ouverture de la formation.**

internationaux par la mer. Les modules prendront en compte l'impératif des formations des officiers de sûreté, à charge pour eux d'exercer le contrôle dans les navires et les ports, et de leur

inculquer les règles internationales que doit adopter chaque pays en la matière. À l'issue de ce séminaire, les participants devraient recevoir des certificats internationalement reconnus.

## Filière des viandes sauvages : prévenir les pandémies qui en sont issues

Photo : Adjai NTOUJOME



**Les participants à l'atelier au sortir de la cérémonie d'ouverture.**

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

**L**E Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) organise du 24 au 28 octobre un atelier de formation sur le thème : "Appréciation du risque de transmission des agents pathogènes zoonotiques dans la filière viande sauvage ". Et ce, dans le cadre du programme Sustainable Wildlife Management (SWM) au Gabon. Cet atelier vise à renforcer les capacités des partenaires nationaux à l'exécution des activités du programme en cours dans la province de l'Ogooué-Lolo. "Cette formation fournira aux participants les outils analytiques pour apprécier

les risques zoonotiques posés par les filières des viandes sauvages au Gabon. À terme, l'Iret, le Cirmf et le Cirad souhaitent mettre en place un système de surveillance du risque zoonotique issu de la filière des viandes sauvages de Mulundu. Lequel permettra d'améliorer les capacités du Gabon à répondre aux futures pandémies issues de la faune sauvage ", a indiqué la représentante du projet SWM du Cirad, Marie-Marie Olive.

De plus, cette nouvelle composante du programme SWM souhaite promouvoir la mise en œuvre de l'approche " One Health " au Gabon pour réduire les risques de propagation des maladies zoonotiques le long des filières de viandes sauvages de la " forêt à la fourchette".

### NOTE À LA CLIENTÈLE

**Chers Clients,**

Dans l'optique d'améliorer ses produits et services bancaires, la BICIG procédera à des travaux d'optimisation sur son réseau d'agences.

A cet effet, nous informons notre aimable clientèle de la fermeture de nos agences du **vendredi 28 octobre 2022 à 13h au mercredi 02 novembre 2022 à 7h45.**

Par ailleurs, l'ensemble des Distributeurs Automatiques de Banque (DAB) resteront fonctionnels 24h/24 pour vos opérations de retraits. Nos Terminaux de Paiement Électronique (TPE) seront également disponibles pour vos opérations de paiements chez vos commerçants.

Nous vous présentons nos excuses pour ce désagrément et vous remercions pour votre bonne compréhension.

**Avançons ensemble,**

**La Direction Générale.**



Avançons ensemble